

Module 32 : La prise de décision

->**Rappeler** la procédure de déroutement :

- Faire le point
- Estimer la nouvelle route
- Prendre le cap selon le vent constaté
- apprécier la distance à la destination ou vers les repères
- tracer la route, mesurer angles et distances
- remplir nouveau log de déroutement
- contacter les fréquences radio nécessaires
- vérifier les zones réglementées
- faire le bilan carburant

□**Demander** des déroutements en donnant des scénarii fictifs